

ACCORDER LA PRIORITÉ À LA BONNE GOUVERNANCE ET À LA VITALITÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mémoire présenté par le
Groupe de réflexion sur le développement international et la coopération
(GREDIC)©

à l'Honorable Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international
et de la Francophonie du Canada

à l'occasion de l'Examen de l'aide internationale

30 mai 2016



*Le GREDIC est un groupe de réflexion collaborateur à
l'Observatoire sur les crises et l'aide humanitaire (OCCAH) ©*

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre de l'Examen de l'aide internationale effectué par la Ministre du Développement international et de la Francophonie, nous nous félicitons dans le présent mémoire, de la tenue de cette consultation.

Ce mémoire note avec intérêt l'intention du gouvernement de recentrer le programme de développement international sur « l'aide aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables et, sur le soutien aux États fragiles ».

Le Groupe de réflexion sur le Développement international et la Coopération (GREDIC), formé d'anciens directeurs généraux d'agences de coopération estime, sur la base de leur expérience, que l'appui à la bonne gouvernance doit constituer une priorité centrale du programme d'aide au développement officiel (ADO) du Canada. À défaut de renforcer la capacité des États de se gérer de façon responsable, d'assurer la paix et une saine administration publique, tout développement devient improbable.

En outre, le programme canadien d'ADO devrait miser sur l'intérêt exprimé par plusieurs pays, notamment francophones, pour les modèles canadiens de gouvernance et de gestion de l'administration publique.

Par ailleurs, à long terme le progrès de la bonne gouvernance est lourdement handicapé sinon impossible sans une société civile dynamique et vigilante qui a la capacité d'amener les États à réfléchir à la façon dont ils se gouvernent et s'administrent et qui les poussent à faire preuve de transparence.

L'une des opportunités dont le Canada peut profiter pour optimiser ses interventions en matière de gouvernance responsable et inclusive est l'émergence dans plusieurs pays du Sud d'une société civile dynamique. Ce mémoire exprime le vœu que cette nouvelle force soit mise pleinement au service du développement.

GROUPE DE RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET LA COOPÉRATION (GREDIC)

En 2014, quatre anciens directeurs généraux d'importantes ONG ayant leurs bureaux au Québec se sont réunis pour échanger sur comment leur expérience combinée pourrait être utilisée pour aider à faire comprendre les complexités des programmes de soutien au développement international. Cette année, deux autres anciens directeurs généraux furent invités à se joindre au groupe maintenant connu comme le GREDIC.

Après un temps de réflexion, il fut décidé que ce groupe produirait des documents ou des articles pour les médias qui refléteraient leur expérience et leurs savoirs.

Le GREDIC combine une vaste expérience dans le domaine de la coopération internationale, cela tant au niveau administratif que sur le terrain. Nous avons activement participé et contribué au développement des modes d'intervention du Canada en relation avec les ONG, cela dès leur mise en œuvre au début des années 1970. Il s'agissait alors de l'une des approches au développement les plus progressistes au monde.

Nous avons aussi assisté à l'effondrement de l'image très positive dont jouissait le Canada à l'étranger et nous nous sommes régulièrement fait demander par nos collègues du Sud : « Qu'est-il arrivé à votre pays ? »

Heureusement, un vent de fraîcheur souffle présentement d'Ottawa et nous estimons qu'il peut revigorer le programme d'aide du Canada et aider à restaurer l'énergie et l'excellence de la communauté canadienne de l'aide internationale.

Robert Letendre

Nigel Martin

Yves Pétillon

Mario Renaud

Nicole Saint-Martin

Pierre Véronneau

Madame la ministre,

Nous avons pris note avec un grand intérêt du mandat que vous a confié le Premier ministre. La transparence dont a fait preuve le gouvernement en rendant publiques les lettres de mandat ministériel qui portaient précédemment le sceau du secret est louable et réjouissante. Nous appuyons entièrement **la volonté du gouvernement de recentrer le programme canadien de développement international vers les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ainsi que vers les États fragiles** sans pour autant lancer de nouvelles réorganisations qui condamneraient le programme de l'ADO à l'inefficacité et à l'inertie.

Nous nous réjouissons aussi du fait que vous avez lancé une consultation sur les ajustements qu'il convient d'apporter au programme d'aide au développement du Canada (ADO), en fonction des nouvelles réalités mondiales et de l'agenda très ambitieux que se sont donnés les États membres des Nations Unies avec le programme de développement durable à l'horizon 2030.

Comme vous l'avez vous-même souligné « Nous devons concentrer nos efforts dans les secteurs où nous pouvons agir le plus utilement. » À cet égard, individuellement et collectivement, les membres du GREDIC croient fortement que les efforts de développement et/ou l'aide humanitaire, indépendamment de leur créativité et de leur pertinence, ne pourront jamais rencontrer les objectifs qu'ils visent s'ils interviennent dans un contexte de mauvaise gouvernance. À l'inverse, même un faible niveau d'aide peut donner des résultats probants si celle-ci est accordée dans un contexte de gouvernance responsable.

Plus encore, avec l'expérience, nous sommes devenus convaincus que la bonne gouvernance n'est pas possible sans une société civile forte et indépendante, à l'échelon national ou local, pour surveiller, critiquer et contribuer tant à l'élaboration des politiques qu'à leur mise en œuvre. Ces deux réalités sont liées de façon fondamentale et leurs interactions sont profondes.

1. La bonne gouvernance

C'est l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan qui a dit que « *la bonne gouvernance est probablement le facteur unique le plus important dans la lutte à la pauvreté et la promotion du développement* ». Bien qu'il s'agisse d'une vérité simple, et somme toute assez évidente, il a fallu malgré tout plusieurs décennies pour se l'approprier et l'intégrer aux programmes de développement.

C'est la publication de la célèbre étude sur l'efficacité de l'aide des économistes Craig Burnside et David Dollar de la Banque mondiale en 2000 qui mit en évidence que l'aide internationale ne réussissait pas à réduire la pauvreté ou à engendrer de la croissance dans des pays où la gouvernance était déficiente. Ainsi, comme le souligne votre propre document de consultation « *La corruption et la faiblesse des institutions empêchent les gouvernements de générer des revenus et de les utiliser à bon escient pour le bien public, ce qui alimente l'insécurité et les conflits.* »

Ayant travaillé dans des pays comme la République démocratique du Congo (RDC), le Bangladesh, l'Afghanistan, Haïti ou encore le Mali, nous pouvons vous confirmer que cela est vrai. Les États qui sont incapables de se donner une gouvernance et une administration saines s'exposent à tous les écueils; ils stagnent, voient la pauvreté de leur population s'accroître, se déstructurent et trop souvent voient s'installer un climat de violence sinon de guerre civile.

Ces constats de la Banque Mondiale comportaient néanmoins un effet pervers. En effet, et par voie de conséquence, une façon sûre d'assurer l'efficacité de l'aide est de bien choisir les pays où l'on souhaite intervenir et d'abandonner les États fragiles à leur sort. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement du Canada tourne résolument le dos à cette tentation.

Le concept de bonne gouvernance a évidemment une portée très large mais nous pouvons néanmoins en appréhender facilement les contours. On entend par bonne gouvernance l'existence d'un gouvernement responsable, élu démocratiquement, disposant d'une administration publique relativement efficace et capable d'offrir des services à la population, notamment en matière d'éducation et de santé. La corruption n'y est pas tolérée et des mécanismes de surveillance sont en place pour la réprimer. On y respecte la règle de droit et l'égalité entre les hommes et les femmes. La liberté d'expression y a cours et le gouvernement fait preuve de transparence. On y trouve une société civile dynamique capable de faire entendre sa voix et de dénoncer les injustices. Les élites politiques de ces pays sont capables de compromis et de collaboration dans la conduite des affaires de l'État. L'ordre public y est assuré. Ces gouvernements disposent de sources de revenus adéquats. Ils sont capables de payer leurs fonctionnaires et de s'assurer de leur honnêteté. Leurs politiques économiques sont saines et ont fait leurs preuves.

Même si aucun pays, même les plus développés, n'atteint entièrement ces normes idéales, plusieurs s'en rapprochent ou du moins cherchent à les atteindre. Nous nous réjouissons du fait que cet objectif figure désormais au *Programme de développement durable à l'horizon 2030* des Nations Unies sous la rubrique 16 *Paix, Justice et Institutions efficaces*.

Le volet de la bonne gouvernance a déjà figuré au nombre des priorités de base du programme canadien de coopération. Malheureusement, ce n'est plus le cas présentement. La bonne gouvernance est maintenant devenue dans le jargon des fonctionnaires « un thème transversal » à savoir que tous les projets de coopération devraient, en principe, en tenir compte et en intégrer des composantes. En réalité, peu de projets appuient maintenant directement la bonne gouvernance des institutions publiques.

Nous croyons qu'à cet égard, il faut faire marche arrière et que la bonne gouvernance doit être rétablie comme l'un des piliers du programme canadien d'ADO. Et que cela est d'autant plus vrai si l'un des grands objectifs poursuivis est d'appuyer les États fragiles. Les gouvernements doivent être aidés dans leur efforts pour mieux gérer leur administration publique, pour se donner une base fiscale et des moyens financiers adéquats, pour livrer un minimum de services de base à leur population, pour maintenir la paix publique et pour élaborer des politiques qui sont favorables à la croissance économique.

Sans être parfaits, le gouvernement du Canada et ses ministères, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales disposent dans notre pays, d'une expertise qui leur permet de faire des contributions significatives et valables pour transférer leurs compétences en matière de bonne gouvernance. Dans le passé, plusieurs projets ont été réalisés dans ce domaine par la coopération canadienne et cela avec énormément de succès.

On peut penser ici à la réforme de la perception des impôts au Mali et au Bénin; au soutien à la gouvernance démocratique en Éthiopie; à la réforme des systèmes de justice au Mali et en Haïti; à la formation de la police en Haïti, à la refonte de la gestion des finances publiques et de la microfinance au Mali et au Burkina-Faso ou encore à l'appui à la décentralisation basée sur les districts au Ghana.

Pour fin de démonstration dans le présent mémoire, nous utiliserons l'exemple de l'appui donné par le Canada au Bureau du Vérificateur général du Mali (BVGGM).

Créé en 2004, sur le modèle canadien, le Bureau du Vérificateur général dispose du pouvoir de vérifier l'utilisation des fonds publics, la gestion ainsi que la performance des ministères et agences gouvernementale. Le BVGM rend public des rapports et des recommandations de manière à réprimer les abus et améliorer l'administration publique.

Dans le cadre du projet toujours en cours, le Canada appuie le bon fonctionnement de ce bureau au niveau de l'infrastructure et par un volet de formation des vérificateurs et du personnel de soutien. Il s'avère que ce projet a donné des résultats tout à fait probants permettant à l'administration publique malienne d'améliorer ses façons de faire en mettant en œuvre près de 65% des recommandations formulées. Nous aurons l'occasion d'en reparler en rapport avec le rôle de la société civile (SC).

Ce type d'intervention visant le renforcement de la bonne gouvernance doit être mis en œuvre partout où cela est possible, en étant bien conscient par ailleurs que ces projets doivent être déployés à long terme pour donner des résultats valables. Les pays du Sud ne bâtiront pas en une année des systèmes et des façons de faire que nous avons nous-même mis des décennies à maîtriser et à perfectionner.

Pour obtenir des résultats tangibles à cet égard, il faut impérativement une volonté politique de garder le cap et de ne pas succomber aux modes passagères. Bien sûr, en regard de l'opinion publique, les campagnes d'aide humanitaire sont plus visibles et plus spectaculaires. Et pourtant, renoncer à agir en appui à la bonne gouvernance, c'est condamner bien des pays aux pires calamités.

Par ailleurs, à titre de praticiens du développement international et connaissant par ailleurs vos responsabilités en matière de francophonie, nous ne saurions passer sous silence l'intérêt marqué existant dans un grand nombre de pays francophones, notamment en Afrique, pour les modèles canadiens/qubécois en matière de politiques, d'institutions et de gestion des affaires publiques. Cet intérêt touche tant les institutions nationales que les institutions régionales et locales. Nous estimons qu'il existe là un terrain fertile pour mettre en chantier des projets de bonne gouvernance en faisant appel à des partenaires d'ici qui seraient heureux de partager leur expertise.

2. Le rôle de la société civile dans le développement

Dans le document de consultation pour *L'examen de l'aide internationale*, vous soulignez à juste titre que « S'il y a une tradition dont le Canada peut être fier, c'est celle de mettre sur pied des coalitions internationales et de coopérer avec des pays et OSC partenaires pour s'attaquer aux enjeux mondiaux. » Le partenariat que le Canada a tissé avec les ONG canadiennes dans la mise en œuvre du programme de développement international est effectivement unique. Ayant été associés de près à cette approche qui a fait la renommée du Canada, nous nous sommes permis d'en rappeler l'histoire dans une annexe au présent mémoire.

Aujourd'hui, la société civile et ses organisations constituent une force mondiale. Grâce à la démocratisation des communications, la notion même de gouvernance démocratique se transforme. Même si la démocratie de représentation accompagnée des partis politiques et des élections continuera à être la base de nos systèmes de gouvernement, il existe un immense élan en faveur de la démocratie directe et participative.

Quoi de plus naturel que de vouloir participer à la gestion des écoles où étudient nos enfants, de vouloir des quartiers sécuritaires et salubres, d'espérer qu'un jour notre village sera électrifié et qu'un dispensaire y verra le jour? Et de s'organiser en conséquence en créant des comités de parents, des groupes de citoyens, les organismes de plaidoyer pour obtenir ces améliorations? Lorsqu'on y regarde de près, ce sont ces préoccupations qui ont donné forme à la gouvernance démocratique telle que nous la vivons dans notre pays et il en va de même dans les pays du Sud.

Même dans des États fragilisés, il est rare qu'il ne subsiste pas des éléments d'une société civile organisée. On n'a qu'à penser par exemple au rôle exemplaire joué par les OSC dans le processus de retour à la paix en République démocratique du Congo suite à la terrible guerre qui l'a ravagée à la fin des années 90.

Si nous estimons nécessaire de rappeler ces faits, c'est que nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de bonne gouvernance sans une société civile dynamique et vigilante. L'une et l'autre vivent en symbiose et font partie du même écosystème. Nous pourrions en donner comme exemple,

celui déjà cité du programme de soutien à la création d'un Bureau du vérificateur général au Mali. Lorsque choqués par la teneur d'un rapport du VG malien, les pouvoirs publics firent arrêter ce dernier, c'est la mobilisation populaire qui le protégea et fit en sorte qu'il soit rétabli dans son poste.

La bonne gouvernance ne peut s'exercer que sous l'œil d'organismes de la société civile vigilants et intéressés au plus au point par les enjeux qui sont cruciaux pour les citoyens qu'il s'agisse de la sécurité publique, de la santé, de l'éducation, voire même de l'aménagement.

Une société civile forte est capable par soi-même de promouvoir la bonne gouvernance. Elle doit constamment négocier avec tous les paliers de gouvernement. Elle fournit une connaissance solide et enracinée pour influencer des politiques de gouvernance efficaces. Elle procure les compétences techniques et professionnelles pour mettre en œuvre ces politiques. De par la nature de son interaction avec les pouvoirs publics, elle force à la transparence et à la gouvernance responsable. Grâce à une expérience chèrement acquise, elle sait comment le mieux influencer les politiques gouvernementales, quand intervenir discrètement et quand y aller avec grand fracas.

Si l'appui à la bonne gouvernance doit être au centre du programme canadien de l'ADO, il doit en aller de même pour le renforcement des organismes de la société civile du Sud puisqu'il s'agit de deux facettes d'une même réalité.

3. La nouvelle force de la société civile du Sud

Aujourd'hui, il est indéniable que les OSC locales du Sud font profiter la communauté du développement d'une gamme de compétences uniques. Au besoin, elles ont appris comment survivre dans un système de gouvernance indifférent sinon hostile. Elles saisissent bien quels sont les besoins locaux et nationaux et les tactiques ou stratégies nécessaires pour répondre à ces besoins.

Elles ont les compétences linguistiques et une compréhension profonde de ce qu'est un développement culturel approprié. La plupart disposent d'une gamme complète de compétences techniques et professionnelles. Elles subissent quotidiennement la réalité de la mauvaise gouvernance et elles sont bien équipées pour contribuer au renforcement de cette gouvernance d'une manière pratique et susceptible de produire des résultats. Cependant, elles luttent pour assurer leur sécurité financière tout comme les autres OSC du monde entier.

Dans la poursuite de son objectif d'appuyer la gouvernance inclusive et responsable, nous pensons que le gouvernement du Canada ne doit pas hésiter à appuyer la société civile du Sud. Cependant, ceci pose la question de savoir si cet appui devrait aller directement aux ONG du Sud ou encore s'il devrait être acheminé par les ONG canadiennes ou enfin s'il devrait y avoir mélange harmonieux des deux approches. Nous pensons que toutes ces possibilités doivent exister et qu'il faut approcher ces questions de façon pragmatique. Cependant, il convient d'être conscient comme le démontre l'actualité récente dans plusieurs pays, que l'acceptation de fonds par des ONG du Sud peut engendrer de la méfiance de la part de leur gouvernement national et même les fragiliser.

Ainsi, utilisant toujours l'exemple du Mali, les donateurs internationaux y ont créé un Fonds d'appui au Développement des capacités des Organisations de la Société civile locale, ces dernières ayant la possibilité de conclure si elles le souhaitent des ententes de renforcement institutionnel avec des ONG du Nord.

Tel qu'expliqué à l'annexe du présent mémoire, l'approche canadienne de partenariat avec les ONG canadiennes qui avaient le développement international comme mission a permis la croissance d'organismes disposant d'une expertise remarquable que l'on pense à OXFAM, au CECI, à Développement et Paix. De plus, le modèle de « doublement des fonds » utilisé au moment des grandes crises humanitaires a certainement facilité cet engagement.

Par la suite et plus lentement, les ONG canadiennes et une quantité croissante d'organisations équivalentes de tous les pays de l'OCDE ont soutenu l'avènement et le développement d'un mouvement OSC bien organisé dans les pays du Sud. Ce n'est pas une coïncidence si aujourd'hui la majorité des ONGI (p. ex. CIVICUS, Greenpeace, Amnistie internationale, etc.) sont dirigées par des PDG issus d'une OSC du Sud. Dans le monde d'aujourd'hui, ce sont les intervenants du Sud qui assument le véritable leadership de la société civile internationale.

Quant à la communauté canadienne des ONG de développement, elle continuera certainement à jouer le rôle qui a été le sien, étant présente au Nord comme au Sud. Elle demeure le meilleur chien de garde en rapport avec le respect de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*. Elle coalise une partie importante de la société civile canadienne qui s'intéresse aux besoins en développement du Sud et qui les comprend. Elle sensibilise les Canadiens et les Canadiennes aux réalités internationales et a certainement aidé à développer et à influencer des politiques qui répondent mieux aux réalités de la mondialisation.

Ce qui importe, c'est qu'elle a le pouvoir de se porter à la défense des besoins des plus démunis et des plus vulnérables. Elle aide à garantir que l'objectif d'une gouvernance transparente et responsable est une réalité au Canada, un rôle particulièrement pertinent lorsqu'il concerne une politique qui promeut ailleurs ces mêmes objectifs de gouvernance. L'appui financier du gouvernement du Canada pour ce rôle s'il est correctement expliqué peut obtenir un soutien étendu des contribuables canadiens.

4. Une occasion de changement

Madame la Ministre, le Premier ministre vous a assigné l'**objectif global de diriger les efforts du Canada en vue de fournir de l'aide humanitaire visant à réduire la pauvreté et l'iniquité dans le monde.**

Nous affirmons fermement que les valeurs qui orientent vos convictions les plus profondes et les nôtres sont en réalité universelles par nature.

Pendant des années, nous avons collaboré en solidarité avec des collègues du monde entier, dont plusieurs risquent leur vie tous les jours pour faire en sorte que ces valeurs universelles partagées se traduisent par une meilleure gouvernance. Il est vrai qu'une forme de gouvernance démocratique qui accroît la liberté et l'égalité peut être rejetée par des dirigeants autoritaires

comme une ingérence occidentale. Ce genre de déclaration n'est cependant rien de plus qu'un artifice, un moyen de justifier encore plus leur autocratie.

Certains éléments de notre expérience canadienne, de notre système de gouvernance peuvent certes être utiles à d'autres qui peuvent les étudier et s'en inspirer. Le système multi-partite, le vote secret, l'indépendance des médias, les administrations publiques compétentes et honnêtes, une société civile libre et ouverte, la règle du droit, des politiques économiques éprouvées sont tous des outils essentiels sinon imparfaits qui nous ont aidés dans notre propre recherche d'une meilleure gouvernance.

Très humblement, nous devons les partager et en discuter ouvertement et répondre à toute demande de collaboration en matière de gouvernance responsable et inclusive. Ensemble, nous avons beaucoup à apporter pour améliorer la gouvernance nationale, territoriale, locale et de plus en plus, la gouvernance mondiale.

Recommandations

Votre ministère étant sur le point de faire des ajustements au programme de développement international en faveur de l'aide aux plus pauvres et de l'appui aux États fragiles, nous vous recommandons d'ajuster le programme de l'ADO de la façon suivante :

1. La bonne gouvernance qui est essentielle à tout progrès notamment en matière de réduction de la pauvreté doit redevenir l'une des priorités centrale du programme d'aide au développement du Canada. Ce faisant, le Canada peut répondre au grand intérêt existant dans plusieurs pays en développement, notamment francophones, pour le modèle canadien en matière d'institutions publiques et de gestion, cela tant au niveau national que régional et local.
2. À long terme, il ne peut y avoir de bonne gouvernance sans une société civile dynamique, curieuse et engagée. Les programmes de d'appui à la bonne gouvernance doivent donc inclure des interventions pour renforcer les organismes de la société civile des pays du Sud. Fortes de leurs expériences, les ONG canadiennes peuvent continuer à faire une contribution importante à cet égard.

Annexe

Rappel historique sur le partenariat tissé entre le Gouvernement du Canada et les organismes non gouvernementaux de coopération internationale

La raison d'être du programme d'aide du Canada a toujours été d'aider les plus pauvres et les vulnérables de notre planète, en en faisant sa mission fondamentale. Ceci constitue l'originalité des programmes d'ADO et comme la vaste majorité des personnes les plus vulnérables habitent au-delà de nos frontières, les bénéficiaires de notre aide internationale ne sont pas une clientèle affranchie du gouvernement fédéral. En effet, cette clientèle n'a pas de droit de vote ici, elle n'a pas de levier politique et elle est constituée de personnes qui sont souvent illettrées et qui n'ont que peu ou pas connaissance de leurs droits fondamentaux. Sa capacité d'influencer un gouvernement étranger est pratiquement inexistante.

Pour certains Canadiens, le budget de l'ADO est vu comme une dépense de charité et pour beaucoup d'entre eux « charité bien ordonnée commence par soi-même ». En conséquence, non seulement les bénéficiaires directs de notre aide sont-ils impuissants mais en plus un important pourcentage de Canadiens sont au mieux, indifférents à notre programme d'ADO ou encore pire, carrément hostiles à son existence.

Historiquement le Canada a traité avec ces contradictions de façon très efficace. D'abord, il a fait preuve de leadership en devenant le champion de la cible de 0,07% du PNB comme devant être affectée à l'aide publique au développement par chacun des pays donateurs. Cette ligne directrice fut incorporée aux politiques de l'OCDE. L'ingéniosité de cette politique était d'une part d'établir une cible qui pouvait avoir un impact réel sur l'allègement de la pauvreté à travers le monde mais qui, d'autre part ne semblait pas trop coûteuse financièrement. En liant l'aide au PNB, indépendamment de la force des économies nationales, le budget du programme d'aide demeurerait un élément relativement mineur. En dépit de cela, il devint rapidement évident à la plupart des pays de l'OCDE, et certainement au Canada, que l'appui public à l'atteinte de la cible du 0,07% était faible.

Plus encore, le Canada fit preuve d'un leadership mondial en prêchant par l'exemple. Ainsi, il fut le premier pays du monde à établir un programme destiné à appuyer les initiatives de la société civile dans le domaine du développement international. Au début des années 1970, une direction des ONG fut créée au sein de l'ACDI.

Ce programme comportait deux composantes très innovatrices et qui étaient conçues pour accroître l'appui du public en faveur de l'ADO et pour aider le Canada à remplir sa mission dans ce domaine. Dans un premier temps le programme destiné aux ONG était entièrement ouvert aux initiatives des ONG. Celles-ci n'étaient pas considérées comme étant des firmes de consultation chargées de réaliser des projets conçus au sein de l'appareil gouvernemental. Plutôt, le gouvernement reconnut le potentiel créatif et dynamique de la société civile et encouragea les

efforts de cette dernière pour concevoir et mettre en œuvre des projets qui étaient cohérents et complémentaires de la politique gouvernementale.

Dans les années suivantes, plusieurs idées et programmes innovants qui émergèrent des citoyens furent facilement adoptés par le gouvernement. La société civile s'était vu donner le leadership de sa propre gouvernance.

Une deuxième initiative canadienne fut que l'ACDI amorça le financement du programme d'information sur le développement (PID). Le PID appuya la société civile dans ses efforts pour sensibiliser l'opinion publique canadienne à la réalité de la pauvreté mondiale et aux efforts pour la réduire. Bien sûr, plusieurs programmes PID étaient très critiques des programmes bilatéraux et multilatéraux d'aide. Ceci créa des frictions entre les acteurs de la société civile et les responsables gouvernementaux, et il arriva parfois que les prises de position de la société civile soient plus conflictuelles que diplomatiques. Force est de reconnaître que ces programmes constituaient un effort délibéré et courageux de la part du gouvernement du Canada pour rendre ses programmes plus transparents et plus responsables.

Avec le temps, un partenariat franc et sain émergea entre les ONG canadiennes et leur gouvernement. Même si plus récemment, cette forme unique de partenariat s'est érodée, nous croyons que cette tradition est tellement enracinée qu'elle demeure partie intégrante de la culture canadienne d'aide.